

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2025 - 9744 - 2014 B 01684 - 805 153 848 - A2PM Conseil



CABINET BENCIVENGO & ASSOCIÉS
Expertise Comptable



☎ 04 90 89 77 27

2, route de Montfavet - AVIGNON

Certifié conforme à l'original

Société A2PM CONSEIL

1268 route de Vedène

84700 SORGUES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	225	225				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 924	9 924		1 677	1 677-	100. 00-
	Autres immobilisations corporelles	24 966	12 815	12 151	16 121	3 970-	24. 63-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		35 115	22 963	12 151	17 798	5 647-	31. 73-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 495		2 495	4 094	1 599-	39. 06-
	Autres créances	1 282		1 282	2 807	1 525-	54. 32-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 717		10 717	22 867	12 150-	53. 13-
	Charges constatées d'avance (3)	1 376		1 376	196	1 180	603. 68
	Total III	15 870		15 870	29 963	14 093-	47. 04-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		50 984	22 963	28 021	47 761	19 740-	41. 33-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	13 495	25 629	12 134-	47. 34-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	225	6 366	6 141-	96. 46-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	15 921	34 195	18 275-	53. 44-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 108	6 600	2 492-	37. 76-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 554	1 284	1 270	98. 92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370	513	142-	27. 71-
	Dettes fiscales et sociales	5 068	5 169	101-	1. 96-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	12 100	13 566	1 465-	10. 80-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	28 021	47 761	19 740-	41. 33-
		10 564	6 969		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	71 843		71 843	76 621	4 778-	6. 24-
Chiffre d'affaires NET	71 843		71 843	76 621	4 778-	6. 24-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			71 843	76 621	4 778-	6. 24-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 428	1 455	27-	1. 87-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			27 911	23 640	4 271	18. 07
Impôts, taxes et versements assimilés			888	852	36	4. 23
Salaires et traitements			24 594	25 200	606-	2. 41-
Charges sociales			10 217	10 473	257-	2. 45-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 326	7 265	939-	12. 93-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	1-	4	508. 45
Total des Charges d'exploitation (II)			71 366	68 884	2 482	3. 60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			477	7 737	7 260-	93. 83-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	171	248	77-	30. 96-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	171	248	77-	30. 96-
2. Résultat financier (V-VI)	171-	248-	77	30. 96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	306	7 489	7 183-	95. 91-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35		35	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35		35	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	35-		35-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46	1 123	1 077-	95. 90-
Total des produits (I+III+V+VII)	71 843	76 621	4 778-	6. 24-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	71 618	70 255	1 363	1. 94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	225	6 366	6 141-	96. 46-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail Immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20510000	LOGICIELS	225	225		
28051000	AMORT. LOGICIELS	225-	225-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS			1 677	1 677-	100. 00-
21500000	MATERIEL	9 924	10 593	669-	6. 32-
28150000	AMORT MATERIEL	9 924-	8 916-	1 008-	11. 31-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 151	16 121	3 970-	24. 63-
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	22 844	22 844		
21830000	MAT.BUREAU ET MAT.INFORMATIQUE	1 068	1 068		
21840000	MOBILIER	1 054	375	679	181. 08
28182000	AMORT MAT. DE TRANSPORT	11 292-	6 723-	4 569-	67. 96-
28183000	AMORT DES AMT DE BUREAU ET INF	1 068-	1 068-		
28184000	AMORT. MOBILIER	455-	375-	80-	21. 33-
Total II		12 151	17 798-	5 647-	31. 73-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2 495	4 094	1 599-	39. 06-
41000000	CLIENTS	2 495	4 094	1 599-	39. 06-
AUTRES CREANCES		1 282	2 807	1 525-	54. 32-
40000000	FOURNISSEURS	367	1 475	1 108-	75. 11-
44400000	IMPOT SUR LES SOCIETES	822	587	235	40. 03
44566100	TVA/ABS	93	745	652-	87. 51-
DISPONIBILITES		10 717	22 867	12 150-	53. 13-
51200000	SOCIETE GENERALE	10 717	22 867	12 150-	53. 13-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 376	196	1 180	603. 68
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 376	196	1 180	603. 68
Total III		15 870	29 963	14 093-	47. 04-
TOTAL GENERAL		28 021	47 761	19 740-	41. 33-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		2 000	2 000		
10100000 CAPITAL		2 000	2 000		
RESERVE LEGALE		200	200		
10610000 RESERVE LEGALE		200	200		
REPORT A NOUVEAU		13 495	25 629	12 134-	47.34-
11000000 REPORT A NOUVEAU		13 495	25 629	12 134-	47.34-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		225	6 366	6 141-	96.46-
Total I		15 921	34 195	18 275-	53.44-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		4 108	6 600	2 492-	37.76-
16431000 PRET 013800		4 108	6 600	2 492-	37.76-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 554	1 284	1 270	98.92
45500000 ASSOCIE MICALEFF J-P		2 554	1 284	1 270	98.92
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		370	513	142-	27.71-
40000000 FOURNISSEURS		370	513	142-	27.71-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 068	5 169	101-	1.96-
43100000 URSSAF		1 018	972	46	4.70
43400000 RETRAITE		425		425	
43450000 PREVOYANCE		381		381	
43720000 RETRAITE			203	203-	100.00-
43740000 MUTUELLE			345	345-	100.00-
44200000 PAS			41	41-	100.00-
44550000 TVA A DECAISSER		2 902	3 104	202-	6.51-
44571000 TVA COLLECTEE		229	505	276-	54.59-
44750000 PAS		112		112	
Total IV		12 100	13 566	1 465-	10.80-
TOTAL GENERAL		28 021	47 761	19 740-	41.33-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	71 843	76 621	4 778-	6. 24-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	71 843	76 621	4 778-	6. 24-
Chiffre d'affaires NET	71 843	76 621	4 778-	6. 24-
Total des Produits d'exploitation	71 843	76 621	4 778-	6. 24-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 428	1 455	27-	1. 87-
60220000 VETEMENT DE TRAVAIL	116	194	78-	40. 06-
60223000 PETIT EQUIPEMENT	902	255	647	253. 94
60225000 FOURNITURES DE BUREAU	409	1 006	597-	59. 32-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	27 911	23 640	4 271	18. 07
60400000 SOUS TRAITANCE EXPERTISE	4 830	1 494	3 336	223. 30
60660000 CARBURANT	2 243	1 813	430	23. 69
61221000 CREDIT-BAIL PHOTOCOPIEUR	3 735	2 241	1 494	66. 67
61310000 LOYER ET CHARGES	3 640	3 480	160	4. 60
61555000 ENTRETIEN REPARATION MAT DE TR	646	742	96-	13. 00-
61560000 MAINTENANCE	371		371	
61600000 ASSURANCES	3 923	5 213	1 290-	24. 75-
61660000 ASSURANCE S/ EMPRUNT	44	44		
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	2	93	91-	97. 96-
62260000 HONORAIRES	2 275	2 500	225-	9. 00-
62270000 FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	45	43	2	4. 48
62300000 PUBLICITE/PUBLICATIONS/REL.PUB	918	1 762	844-	47. 90-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	456	577	121-	20. 97-
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS	1 501	969	532	54. 94
62510000 RECEPTIONS	1 659	1 538	121	7. 86
62600000 TELEPHONE	470	476	6-	1. 24-
62610000 FRAIS POSTAUX	51	26	25	98. 64
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSI.	648	568	80	14. 03
62800000 COTISATIONS	455	60	395	658. 50
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	888	852	36	4. 23
63511000 COTISAT* FONC. DES ENTREPRISES	863	852	11	1. 29
63513000 FORMATION PROFESSIONNELLE	25		25	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	24 594	25 200	606-	2. 41-
64100000 SALAIRES		25 200	25 200-	100. 00-
64110000 REMUNERATIONS BRUTES	24 594		24 594	
CHARGES SOCIALES	10 217	10 473	257-	2. 45-
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	7 678	7 861	183-	2. 32-
64530000 COTIS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 487	1 524	37-	2. 41-
64550000 MUTUELLE	942	990	48-	4. 87-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	110	99	11	11. 11
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 326	7 265	939-	12. 93-
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 326	7 265	939-	12. 93-
AUTRES CHARGES	3	1-	4	508. 45
65800000 CHARGES DIV. DE GESTION COURAN	3	1-	4	508. 45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges d'exploitation	71 366	68 884	2 482	3. 60
Résultat d'exploitation	477	7 737	7 260	93. 83
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	171	248	77	30. 96
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	171	248	77	30. 96
Total des Charges financières	171	248	77	30. 96
Résultat financier	171	248	77	30. 96
Résultat courant avant impôts	306	7 489	7 183	95. 91
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	35		35	
67100000 PENALITES	35		35	
Total des Charges exceptionnelles	35		35	
Résultat exceptionnel	35		35	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	46	1 123	1 077	95. 90
69500000	46	1 123	1 077	95. 90
Total des produits	71 843	76 621	4 778	6. 24
Total des charges	71 618	70 255	1 363	1. 94
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	225	6 366	6 141	96. 46

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A2PM CONSEIL		1268 route de Vedène	
SIRET	8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7	84700 SORGUES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	306	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BENCIVENGO & ASSOCIES AVIGNON 2 Route de Montfavet 1er étage 84000 AVIGNON Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date:	Lieu AVIGNON
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	MICALEFF CACCHIA Jean-Philippe
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065										2024	
I											
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		18 500		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d	
Montant des distributions										e	
autres que celles visées en (a),										f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g	
										h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j	
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)	
										18 500	
J											
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.		Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.			
			5	6	7	8					
K											
DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L											
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À					0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M											
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise Société A2PM CONSEIL Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1268 route de Vedène 84700 SORGUES

Numéro SIRET * 8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016	225	225		
	Immobilisations corporelles *	028	030	34 890	22 738	12 151	17 798
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	35 115	22 963	12 151	17 798
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	2 495	2 495	4 094	
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	1 282	1 282	2 807	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	10 717	10 717	22 867	
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 376	1 376	196	
	Total II	096	098	15 870	15 870	29 963	
Total général (I+II)		110	112	50 984	22 963	28 021	47 761
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		200	200		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		13 495	25 629		
	Résultat de l'exercice	136		225	6 366		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		15 921	34 195		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156		4 108	6 600		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		370	513		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	3 131	5 068	5 169		
	Comptes courants d'associés	173		2 554	1 284		
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		12 100	13 566		
	Total général (I + II + III)	180		28 021	47 761		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 537		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	679		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société A2PM CONSEIL

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 4Néant *
Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *			209		210		
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	services *		217		218	71 843	76 621
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée *					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	71 843	76 621
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	1 428	1 455
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 3 735 - immobilier)					242	27 911	23 640
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 863)			243	863	244	888	852
Rémunérations du personnel *					250	24 594	25 200
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	10 217	10 473
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)			255		254	6 326	7 265
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	3	(1)
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	71 366	68 884
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	477	7 737
Produits financiers (III)					280		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges financières (V)					294	171	248
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	35	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	46	1 123
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	225	6 366
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	225	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	46	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés 247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	35	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249					251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Entreprise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44 décies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art 43 décies)	991		
Dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins turbinés à dynamiser (RUD) (art 43 septies)	992
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	306	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	306	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

31/12/2024

Détail des réintégrations diverses		
Contraventions		35
Total des réintégrations diverses	330	35

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410	225	412		414		416	225		225	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 593	442		444	669	446	9 924		9 924	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	22 844	462		464		466	22 844		22 844	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 443	472	679	474		476	2 122		2 122	
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490	35 105	492	679	494	669	496	35 115		35 115	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	225	502		504		506		506	225	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516		
	Constructions	520		522		524		526		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 916	532	1 677	534	669	536	9 924	536	9 924	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546		
	Matériel de transport	550	6 723	552	4 569	554		556	11 292	556	11 292	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 443	562	80	564		566	1 523	566	1 523	
TOTAL		570	17 306	572	6 326	574	669	576	22 963	576	22 963	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values				
	①	②		③		④		Court terme *		Long terme		
								⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 369
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 811
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SU § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou moins 10 % du capital de la société)

1

(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

80515384800017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A2PM CONSEIL

ADRESSE (voie)

1268 route de Vedène

CODE POSTAL

84700

VILLE

SORGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20510000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	MS OFFICE FAMI PETITE ENT 2013 1 POSTE	224.99	041014	L 100,00	224.99		224.99		

Compte : 21500000 MATERIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00011 000	ECHELLE TELESCOPIQUE SIMPLE 3.2M	191.76	101014	L 20,00	191.76		191.76		
08000005	REXEL								
00012 000	TESTEUR D'INSTALLATION MULTIFONCTION	669.00	311014	L 20,00	669.00		669.00		
	Rebut	669.00-					669.00-		281124
00015 000	DETECTEUR PLOMB FONDIS XLP300 + COFFRE FORT	2 200.00	020715	L 20,00	2 200.00		2 200.00		
00020 000	Remplacement source 23mci pour xlp300	7 532.00	020921	L 33,33	5 855.00	1 677.00	7 532.00		
08000042	FONDIS								

Compte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00021 000	T CROSS 1.6 TDI 95 CH 08000115 GVA BY MY CAR	22 844.44	130722	L 20,00	6 723.00	4 569.00	11 292.00	11 552.44	

Compte : 21830000 MAT.BUREAU ET MAT.INFORMATIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	ECRAN SAMSUNG 22"/S22D390Q/LED	124.99	041014	L 33,33	124.99		124.99		
00003 000	HP UC 500-310/6500/482T/HD8570	333.33	041014	L 33,33	333.33		333.33		
00018 000	PC ULTRA PORTABLE ASUS ZENBOOK 14 UX425J	609.20	041220	L 33,33	609.20		609.20		

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00006 000	BUREAU LUX BLANC LAQUE L150	217.49	041014	L 20,00	217.49		217.49		

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21840000 MOBILIER								
00007 000 FAUTEUIL NEVADA II	157.49	041014	L 20,00	157.49		157.49		
00022 000 CLIMATISEUR	679.00	010624	L 20,00		80.00	80.00	599.00	
08000131 SG ELECTRICITE								

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
35 104.69		679.00		679.00	669.00		669.00	35 114.69

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
17 306.25	6 326.00			6 326.00	669.00	22 963.25		

ETAT DES EMPRUNTS

[illegible]

Souscrits dans l'exercice

4 108.38

..... Rappel Comptabilité

171.03

I

44.28

A

Emprunts à 1 an maximum :

Emprunts à plus de 1 an :

5 060.40

1 536.86

6 597.26

(*) I = Interêts des emprunts, A = Assurance des emprunts

SASU « A2PM »
1268, route de Vedène
84700 SORGUES
RCS AVIGNON 805 153 848



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 10 heures,

L'associé unique de la société, « A2PM » Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.000 €, dont le siège est, 1268, route de Vedène – 84700 SORGUES, immatriculée au Registre du commerce sous le n° AVIGNON 805 153 848, s'est réunis au dit siège sur convocation.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Philippe MICALLEF, président,

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

L'associé peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les A.R. des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits, le bilan et l'inventaire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice 2024 ;
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion ;
- Affectation des résultats.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du président et examiné les comptes de l'exercice 2024, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les résultats nets de l'exercice 2024 reçoivent l'affectation suivante :

Résultat net comptable : 225 €

Sommes mises en distribution : 13.720 €

Le solde du compte « Report à nouveau » sera de 0 € après répartition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le président a perçu une rémunération brute de 18.000 € pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

M. Jean-Philippe MICALLEF

